



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DCM_231031_009

SÉANCE DU MARDI 31 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente et un octobre à 16h50, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON – Maire.

Date de la convocation	25 octobre 2023
Nombre de conseillers en exercice	39
Nombre de présents	29
Nombre de pouvoirs	4
Nombre de votants	33
Suffrages exprimés	33

Présents :

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; MUSSARD Rose-Andrée ; MOREL Harry Claude ; LEJOYEUX Marie Andrée ; VIENNE Axel ; JAVELLE Blanche Reine ; MUSSARD Harry ; HUET Marie-Josée ; LEBON David ; COURTOIS Lucette ; LEBON Guy ; FULBERT-GÉRARD Gilberte ; HOAREAU Emile ; NAZE Jean Denis ; BATIFOULIER Jocelyne ; HUET Henri Claude ; MUSSARD Laurent ; DAMOUR Colette ; AUDIT Clency ; MOREL Manuela ; COLLET Vanessa ; CADET Maria ; GEORGET Marilyne ; LEICHNIG Stéphanie ; HOAREAU Sylvain ; HUET Mathieu ; FRANCOMME Mélanie ; LEBON Louis Jeannot

Absents – Représentés

D'JAFFAR M'ZE Mohamed représenté(e) par LANDRY Christian
LEVENEUR-BAUSSILLON Inelda représenté(e) par COURTOIS Lucette
KERBIDI Gérald représenté(e) par MUSSARD Rose-Andrée
K/BIDI Emeline représenté(e) par MUSSARD Harry

Absents

HUET Jocelyn ; BENARD Clairette Fabienne ; DAMOUR Jean Fred ; GUEZELLO Alin ; K/BIDI Virginie ; LAW-LEE Dominique

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur LANDRY Christian, 1er adjoint, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Approbation de la convention de partenariat pour la création d'un réseau d'ambassadeurs de Mon espace santé

Le Président de séance expose :

Mon espace santé est le nouvel espace numérique individuel mis à la disposition par l'État et l'Assurance Maladie pour permettre à chaque citoyen de visualiser leurs différents actes médicaux et les partager avec les professionnels de santé. Depuis janvier 2022, ce déploiement a été opérationnel pour tous.

Ce nouveau service numérique rend la main au citoyen de gérer sa santé et lui permet de réunir en un seul et même endroit toutes les informations, documents, données de santé et outils dont il en a besoin.

Le réseau des ambassadeurs *Mon espace santé* a pour objectif de promouvoir la visibilité et l'utilisation par tous. Il est composé de personnes individuelles et de structures.

Un déploiement efficace de *Mon espace santé* reposera sur une stratégie partenariale visant à impliquer tous les acteurs pouvant favoriser son développement sur les territoires.

Le projet a ainsi pour objectif de créer un réseau d'ambassadeurs, de personnes ou de structures bénévoles chargées de communiquer, sensibiliser et former les citoyens par le biais d'actions locales.

A La Réunion, cette dynamique est portée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), par le GCS TESIS qui est le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADEs) et par l'Assurance Maladie.

Pour ce déploiement, une coordinatrice régionale des Ambassadeurs *Mon espace santé*, salariée du GCS TESIS, a été désignée et a pour mission de créer et d'animer le réseau de structures et de personnes, professionnelles ou bénévoles, engagés sur tout le territoire de La Réunion, qui accompagnent concrètement tous les citoyens dans la prise en main.

Le GCS TESIS soutient la coordinatrice régionale, la structure ambassadrice et l'ensemble du réseau des ambassadeurs notamment en mettant à disposition des outils de promotion et des lieux d'accueil et en fournissant des supports de communication.

La Ville de Saint-Joseph souhaite se positionner en qualité de structure ambassadrice en désignant comme « ambassadeur référent » le responsable de la médiathèque et la responsable des France Services.

Au sein de ces services, toute personne pressentie aura la formation nécessaire et sera invitée à participer aux webinaires ou aux réunions du réseau national, de bénéficier d'un suivi personnalisé par la coordonnatrice régionale.

Pour faciliter le suivi et l'organisation, il est demandé à la structure ambassadrice de faire un retour mensuel à la coordinatrice régionale, qui en référera ensuite aux institutions.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver la convention de partenariat pour une durée d'un an à intervenir entre Le GCS TESIS, l'Assurance maladie, la CGSS et la Commune de Saint-Joseph ;
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°9,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour) :**

Article 1^{er} .- **D'APPROUVER** la convention de partenariat pour une durée d'un an à intervenir entre le GCS TESIS, l'Assurance maladie, la CGSS et la Commune de Saint-Joseph.

Article 2.- **D'AUTORISER** le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Article 3.- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

L'élue déléguée COURTOIS Lucette	Le secrétaire de séance LANDRY Christian
	

Acte rendu exécutoire
par transmission en Préfecture le : 09 novembre 2023
Et publication ou notification le : 09 novembre 2023
Mise en ligne sur le site internet de la Ville le : 09 novembre 2023